



Grandes cultures



N°31
20/10/2020



Animateur filières

Céréales à paille / Maïs
Khalid KOUBAÏTI
FREDON Nouvelle-Aquitaine
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux
Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs
Romain TSCHÉILLER / **ARVALIS**
r.tscheiller@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : de 6 feuilles à plus de 10 feuilles.
- **Grosses altises** : toujours des captures mais le risque est à présent passé.
- **Charançon du bourgeon terminal** : premières captures, la surveillance doit se mettre en place.
- **Autres bioagresseurs** : toujours quelques dégâts de chenilles défoliatrices.

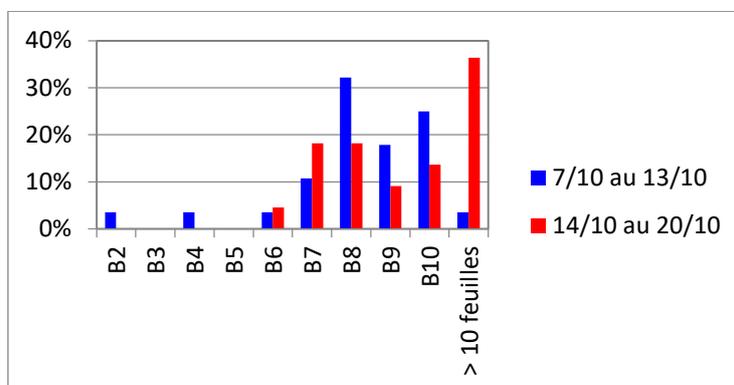
Céréales à paille

- **Limace** : activité en progression.
- **Pucerons** : à surveiller dès la levée des céréales.

Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orge hiver
Créées	41	5	3
Observées	22	1	1

• Stade phénologique et état de la culture

Le nombre de parcelles observées est faible (22) par rapport au nombre de parcelles de la base (41). Il est peu probable qu'en 8 jours les parcelles à B2 et B4 soient passées à minima au stade B6. Toutes les parcelles présentes ce jour pour l'analyse sont comprises entre B6 et plus de 10 feuilles, elles sont toutes à présent à l'abri des prélèvements de feuilles causés par les altises adultes.



Evolution des stades du colza en % de parcelles
(Terres Inovia)

• Grosses altises (altises d'hiver)

Seulement 13 parcelles du réseau ont fait l'objet d'un relevé cette semaine pour l'altise d'hiver contre 20 la semaine dernière. Le nombre de cuvettes signalant leur présence est de 9. Le nombre d'individus piégés est très variable allant de 1 à 48, la moyenne se situant à 11. Ces éléments sont proches de ceux de la semaine dernière malgré un nombre d'observations différent. Tous les colzas du réseau sont à présent à l'abri du risque de prélèvement foliaire.

Période de risque : de la levée au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

Évaluation du risque

Les grosses altises sont toujours capturées dans les cuvettes. Mais le risque est lié aux dégâts qu'elles peuvent occasionner sur les plantes.

Aux regards des stades observés dans les parcelles du réseau, le risque grosse altise adulte est **nul**.



Attention : la grosse altise est résistante aux pyréthriinoïdes.

Pour aller plus loin :

[Gestion en cours de campagne des grosses altises adultes \(altises d'hiver\)](#)

[Etat des résistances selon la région et le ravageur](#)

• Larves d'altises (altises d'hiver)

Les captures d'adultes n'ont réellement débuté que fin septembre ; selon la modélisation, il est encore trop tôt pour réaliser un suivi de présence de larves pour l'instant.

• Charançon du Bourgeon Terminal

Les premiers charançons du bourgeon terminal ont été capturés depuis le dernier BSV. Pour l'instant, seulement 3 cuvettes signalent leur présence dans la Vienne et en Charente-Maritime. La surveillance des cuvettes est une priorité pour quantifier le vol.

Période de risque : de 4-5 feuilles au décollement du bourgeon terminal.

Seuil indicatif du risque : il n'y a pas de seuil pour ce ravageur. Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles est un risque. Ce risque est plus important pour les colzas à faible développement et faible croissance.

Évaluation du risque

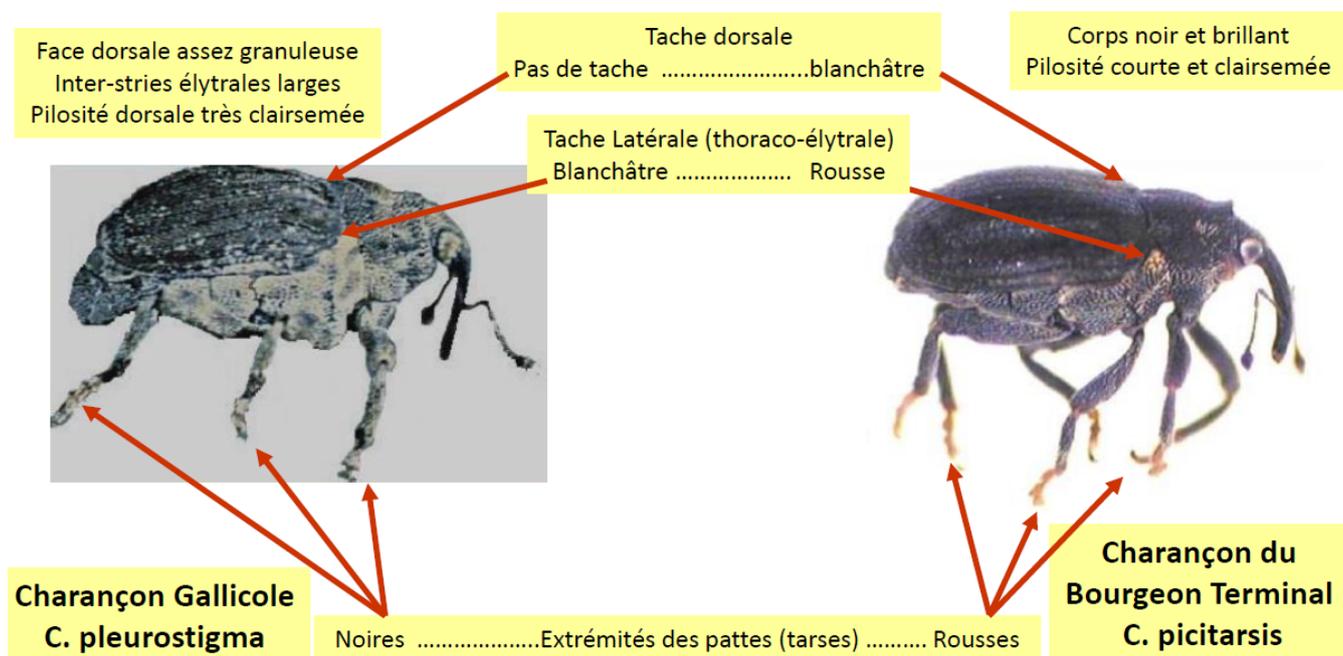
Début des premières captures, le risque est **actuellement faible**.

Continuez la surveillance de ce ravageur surtout dans les secteurs où il est habituellement piégé.

Attention aux confusions :

Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



• Autres bioagresseurs

Toujours quelques signalements de chenilles défoliatrices (piéride, tenthède...), la surveillance doit se maintenir mais la grande majorité des colzas du réseau peuvent supporter un prélèvement de feuilles (cf. BSV n°29).

Céréales à paille

Les conditions de semis ont été très favorables pour leurs réalisations ces derniers jours notamment dans les secteurs craignant l'excès d'eau. Quelques rares parcelles issues des semis précoces sont levées ou en cours.

Le dispositif de surveillance est à mettre en place avant la levée pour les limaces et dès la levée pour les autres parasites notamment pour les pucerons.

• Limaces

Les conditions pluvieuses en cours et les températures douces sont favorables à l'activité des limaces.

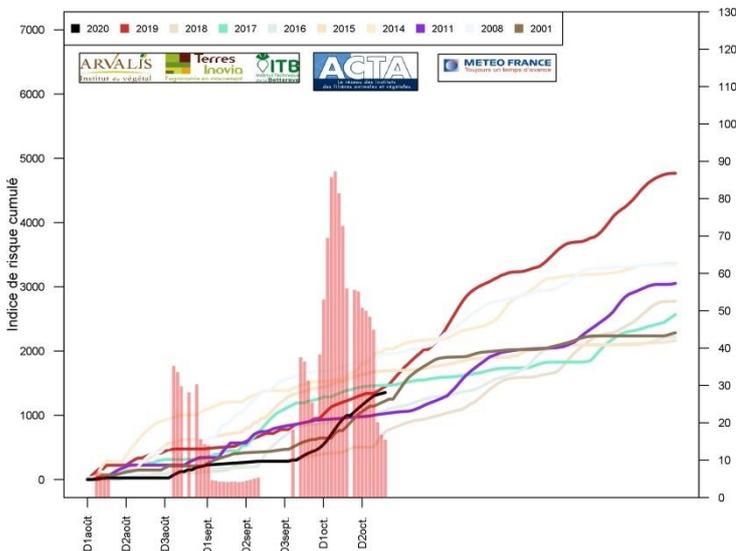
Le réseau « CIBLAGE anti-limace » signale la présence des limaces dans la majorité des pièges en Poitou-Charentes et sur des parcelles non encore semées. Le niveau des populations atteint est très important dans certaines parcelles.

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les stations météo du Chalais-Rioux-Martin (16), de Niort-Souché (79) et de Poitiers-Biard (86) est en progression vers un niveau de risque moyen à fort, équivalent à celui de la précédente campagne à la même époque.

Nombre de limace par m² le 15/10/2020 (CIBLAGE anti-limace)

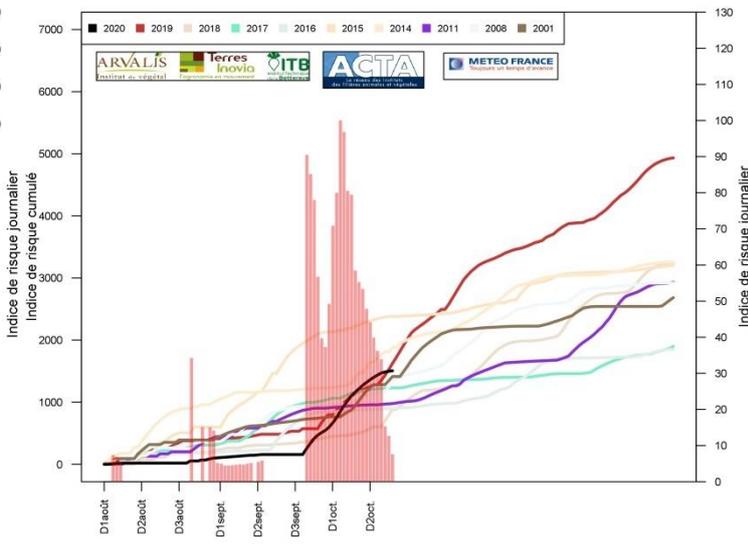
COMMUNE	CODE POSTAL	Nombre LIMACES (Par m ²)	STADE DES PARCELLES
LE BOUCHAGE	16350	35	
CELLEFROUIN	16260	6	Non semée
LA FAYE	16700		
ST SIMON DE PELLOUAILLE	17260	2	Non semée
ST SIMON DE PELLOUAILLE	17260	8	Non semée
LE THOU	17290	4	Non semée
TORXE	17380	1	Non semée
SOUVIGNE	79800		
LA BUSSIÈRE	86310	2	Non semée
CEAUX EN COUHE	86700		
NUEIL SOUS FAYE	86200	128	Non semée
POUANT	86200	18	Non semée
SAMMARCOLLES	86200		

Station météo de CHALAIS -RIOUX-MARTIN (16)



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Station météo de NIORT SOUCHE (79)



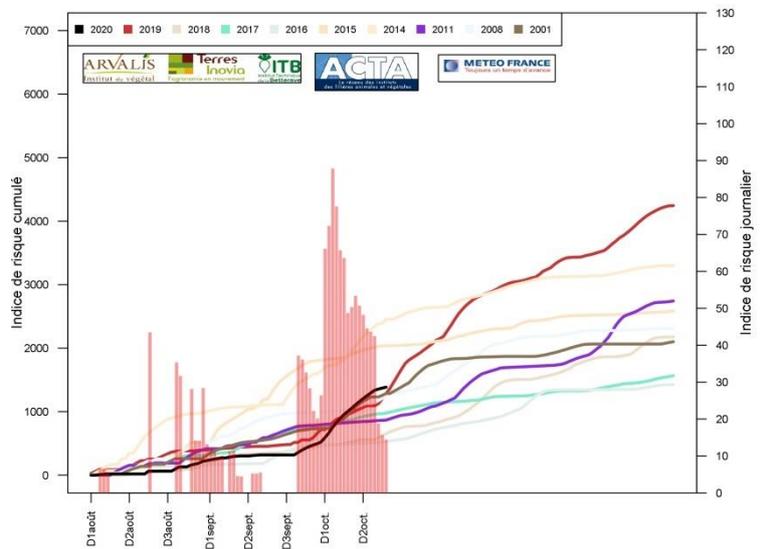
L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

Période de risque : de la levée à 3F (13).

Seuil indicatif de risque : selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.

- **Type et travail du sol** : les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages** : offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture** : les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base

Evaluation du risque

Les limaces sont en forte activité et les céréales levées ou en cours sont en situation de risque **fort** cette semaine notamment dans les parcelles à risque.

Au vu des conditions climatiques, la vigilance est de mise.

Observez vos parcelles, en priorité les parcelles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

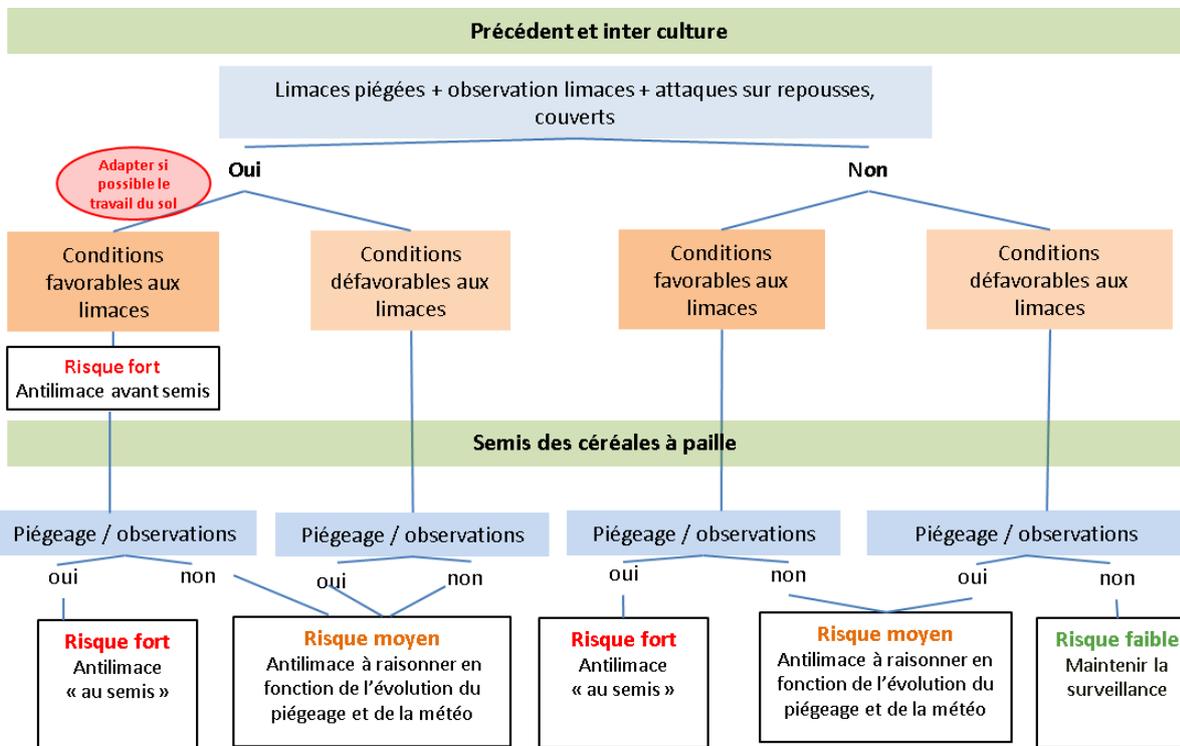
- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)

Rappels sur l'utilisation de l'arbre de décision :

La grille ci-après permet d'évaluer le risque limaces avant le semis, au semis et entre la levée et le stade 3 feuilles, par le biais d'observations de dégâts ou de piégeages réalisés sur le précédent ou à l'interculture, puis sur la culture en cours.

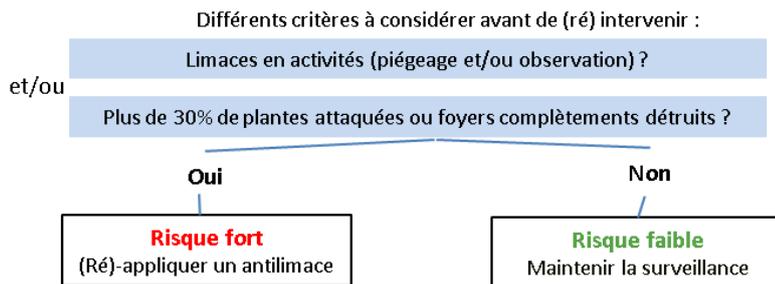
Le piégeage est à effectuer en condition d'activité de limaces (sol humide) et ne doit pas être réalisé après une préparation de sol.

Quatre pièges au minimum sont à disposer sur la parcelle et à positionner à au moins une dizaine de mètres les uns des autres et de la bordure. La pose des pièges préalablement humidifiés se fait préférentiellement le soir. Les relevés sont à effectuer le lendemain matin à la fraîche. Il est inutile d'ajouter des granulés anti-limaces sous les pièges. Avant chaque nouvelle estimation, il est indispensable de décaler les pièges de quelques mètres et de les ré-humidifier.



Stades Levée - 3-4 feuilles

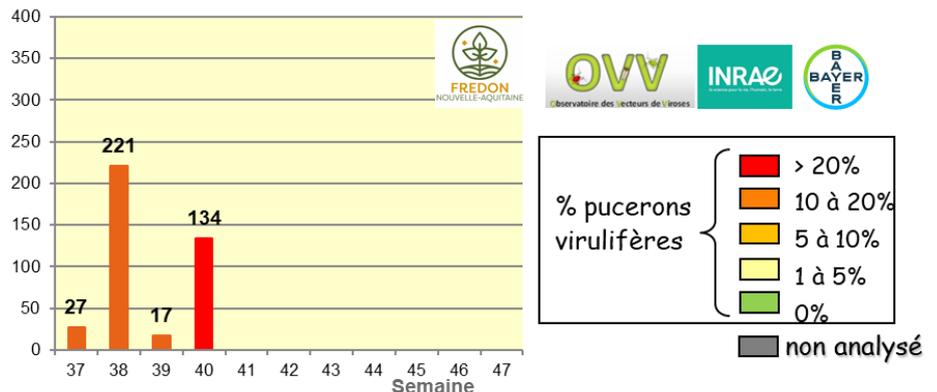
Si aucune application n'a été réalisée pour protéger la culture
Ou si les granulés anti-limaces ont disparu :



Fin du stade sensible (3-4 Feuilles) : NE PLUS INTERVENIR

• Pucerons

Pour le moment, aucune observation n'est encore disponible dans le réseau d'observation du BSV Poitou-Charentes. Cependant, dès la levée des céréales, il est important de repérer le taux de plantes porteuses de pucerons.



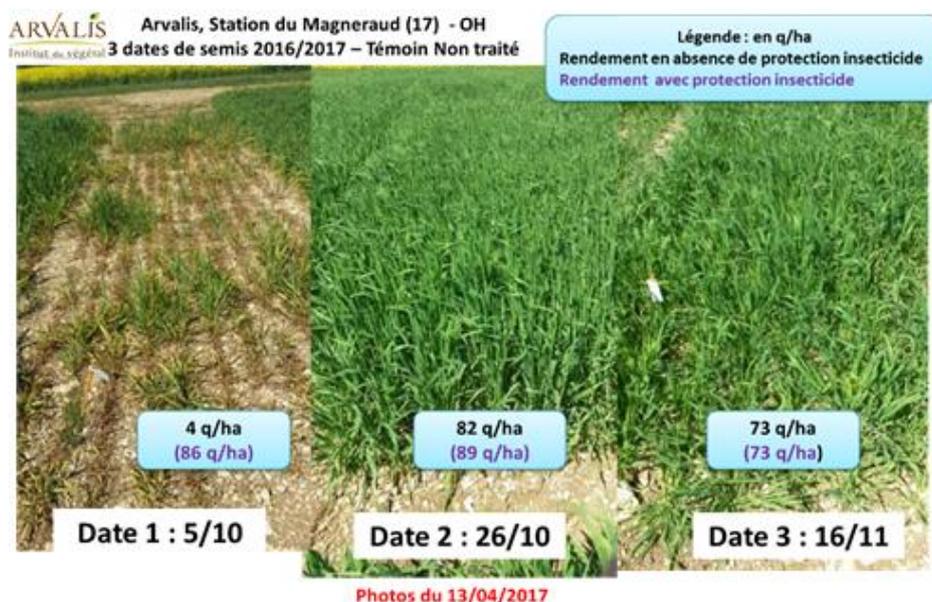
Nb de pucerons capturés par semaine et % de pucerons virulifères (analyse Elisa)

Les analyses de viroses sur les pucerons (*Rhopalosiphum padi*) piégés la 1^{ère} semaine d'octobre (sem 40) près de Poitiers montrent un taux de pucerons virulifère important. Cependant, les parcelles levées cette semaine pouvant être concernées par ces pucerons sont très rares. Par ailleurs, ce taux est très variable (dans le temps) selon les populations piégées.

La date de semis est un facteur important

Afin de démontrer l'effet de la date de semis sur les pucerons et le risque virose, un dispositif de comparaison de différentes dates de semis d'une même variété d'orge a été mis en place par Arvalis, dans un essai à 3 répétitions sur le site du Magneraud, sur les années précédentes. La variété Etincel a été semée le 9 octobre pour le semis précoce et le 25 octobre pour le semis à la date recommandée. Le semis du 9 octobre n'est pas recommandé car il expose l'orge à un risque accru en bioagresseurs (piétin échaudage, pression graminées, pucerons, ...). C'est donc dans un cadre pédagogique qu'il a été mis en place.

Ces essais ont montré qu'une même année, la présence de pucerons est souvent supérieure en semis précoce, et ce quel que soit la pression de l'année. C'est la présence de cet insecte en quantité et sur la durée qui expose les cultures à la JNO, qui s'exprime au printemps.



Période de risque : à partir de la levée.

Seuil indicatif du risque : 10% de plantes porteuses d'au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours.

Evaluation du risque

Il est encore tôt pour l'évaluation du risque pucerons car les parcelles levées restent actuellement rares.

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et d'évaluer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

• Cicadelles

Psammotettix alienus appartient à la famille des *Cicadellidae*. Il s'agit d'un insecte de 3,6 à 4,4 mm de long, de couleur rousse, caractérisé par son aptitude à effectuer des sauts. Il est reconnaissable aussi par une tâche triangulaire blanche sur le dos et des yeux rouges. Présent en Poitou-Charentes, cet insecte est vecteur de la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts très localisés et exceptionnels dans notre région. Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.

Reconnaitre la cicadelle vectrice de la maladie des pieds chétifs : les différents critères observables
(Source O. PILLON, SRAL DRAFF Champagne-Ardenne, 2012)



Période de risque : de la levée à 3 feuilles.

Seuil indicatif du risque : 30 captures par semaine par piège jaune englué.

Evaluation du risque

Il est encore tôt pour l'évaluation du risque. Surveillez prioritairement les parcelles des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

Adventices : DATURA STRAMONIUM

Caractériser sa présence sur le territoire français

Le datura stramoine est une adventice annuelle, de la famille des solanacées, qui a pris de l'ampleur ces dernières années. Elle est régulièrement observée dans les cultures d'été (maïs, soja, tournesol...) mais aussi en interculture sur chaumes de céréales ou après colza, et dans les jeunes prairies.

Le datura pose problème à plusieurs échelles : nuisibilité directe due au fort développement de l'adventice, et toxicité due à la présence d'alcaloïdes tropaniques dans les graines mais aussi dans tout l'appareil végétatif. Les enjeux sont forts tant pour les éleveurs (risque d'intoxications aiguës des bovins) que pour tous les producteurs avec à venir la mise en place d'une nouvelle réglementation.

Cette enquête a pour objectif de caractériser la présence du datura à l'échelle du territoire français : répartition géographique, espèces les plus concernées, facteurs de risques et impact des pratiques culturales.

Nous vous remercions d'avance pour l'attention que vous y porterez.

Lien pour accéder au formulaire :

<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=tq7mWf9uEkyDMUk539IysXjd5ionwcpGvpBH4cnj6dlUNjBGTERaNkdOUk1ZVE1PVjJaR0g3TzY2Vy4u>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :

Agriculteurs, Agri Distri Services, CA 17, CA79, CA 86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop de la Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop de Matha, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, FREDON-NA, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".